

Info

Rechercher une actualité...



Accueil Info Info Lorient Crise énergétique : la Ville de Lorient présente son plan d'actions

Lundi 19 septembre 2022 20:29



Crise énergétique : la Ville de Lorient présente son plan d'actions



Lorient a déjà coupé 5 800 sur 9 000 lampadaires la nuit, de minuit à 6 h (1 h 30-6 h 30 le week-end), pour des raisons d'économie et pour la biodiversité (ici à Nouvelle-Ville). La Ville va étendre l'extinction nocturne à l'hypercentre. © Thierry Creux / Ouest-France

Les mesures seront détaillées au prochain conseil municipal, le 29 septembre 2022. Mais vu l'urgence, et les interrogations des habitants, le maire de Lorient (Morbihan) a présenté les solutions envisagées à court et moyen terme, pour réduire ses consommations énergétiques et produire de l'énergie renouvelable, à la presse et lors d'un Facebook live.

Les collectivités locales, aussi, sont confrontées à l'explosion des prix de l'électricité et du gaz. « Contrairement aux particuliers, nous ne sommes pas protégés par le bouclier tarifaire, nous payons plein pot. Mais nous pouvons faire des groupements de commande, avec d'autres collectivités pour limiter l'envolée des prix », rappelle le maire de Lorient (Morbihan) Fabrice Loher.

Sur un budget de 80 millions d'euros, les dépenses en énergie, gaz et électricité s'élevaient jusqu'alors à 3,5 millions d'euros. « La Ville prévoit un doublement de cette somme », annonce Bruno Paris, adjoint en charge de la transition énergétique.

Depuis le mois de mars, les services planchent sur un « plan de résilience énergétique ». Des économies oui, mais aussi des investissements pour « économiser sur le fonctionnement ».

Les objectifs de la municipalité

Le groupe d'opposition Lorient en commun avait dégainé début septembre son « plan de guerre afin de répondre aux impacts de cette crise énergétique et climatique inédite ». La majorité voit dans la crise énergétique « l'opportunité d'accélérer le changement de paradigme et de prendre des décisions plus fortes ».

Elle présentera son plan d'actions au prochain conseil municipal, le 29 septembre 2022. Mais vu l'urgence, et les interrogations des habitants, le maire de Lorient a présenté les solutions envisagées, pour réduire les consommations énergétiques, lors d'un Facebook live.

Newsletter maville

Abonnez-vous à la newsletter - Lorient

Votre e-mail Je m'inscris

Votre e-mail, avec votre consentement, est utilisé par la société Ouest-France Multimédia pour recevoir les newsletters sélectionnées. En savoir plus

Exprimez-vous ! 151

Débat. POUR ou CONTRE la fin du retrait de points pour les petits excès de vitesse ?

L'info en continu

« Je ne me suis pas fixé un...

20/09/22 - 09:00

En 1968, Charles III, nouveau...

20/09/22 - 08:01

Morbihan. Le recteur...

20/09/22 - 08:01

Lorient. Un magazine et un...

20/09/22 - 08:00

Football. Dans son fief à...

20/09/22 - 07:50

Toute l'info en continu

Infos les + lues Infos les + commentées

Quiz et jeux



Quiz. Les photographes et les photographies célèbres



Quiz. 10 questions sur



Quiz. L'amitié dans la



Facebook Watch

Les objectifs : « **diminuer de 17 % notre consommation de gaz (le gaz russe représente 17 % de la consommation française), de 10 % la consommation d'électricité et de 13 % les émissions de CO2 (réduction de 550 tonnes par an).** »

Sept mesures immédiates de sobriété

Dès l'automne, la Ville a choisi d'adopter sept mesures pour « **réduire ses consommations superflues** ».

Extension de l'extinction de l'éclairage public

Depuis juillet 2021, la Ville a coupé l'éclairage public dans les quartiers, de minuit (en semaine, 1 h 30 le week-end) à 6 h. 5 800 points lumineux sur 9 000 sont éteints la nuit, soit 64 % du parc. Ce qui a généré une baisse de 16 % de la consommation d'énergie de juillet à décembre 2021 et une économie de 60 000 €.

« **La Ville va étendre l'extinction à l'hypercentre sur des horaires adaptés, en chœur de nuit** », annonce le maire. Objectif : 400 000,00 € d'économies fin 2023. « **Une heure de fonctionnement sur le périmètre actuel, c'est 100 000 € par an** », précise Bruno Paris.

Régulation de la température dans les bâtiments municipaux

14° dans les gymnases (soit 5° de moins qu'actuellement), 18° dans les bâtiments administratifs et culturels, 19° dans les écoles. La température va baisser dans les bâtiments municipaux, à l'exception des crèches et résidences de personnes âgées, sanctuarisés. 300 000 € d'économies prévues d'ici fin 2023.

Réduction de la période de chauffage dans les bâtiments

Avant, la Ville chauffait ses bâtiments du 15 octobre au 15 avril. Désormais, ce sera de fin octobre à fin mars. Soit un mois de gagné. « **Sauf coup de froid violent et prolongé** », précise la mairie. 150 000 € d'économies prévisionnelles fin 2023.

Coupe de la production d'eau chaude dans les bâtiments communaux

« **À l'automne 2022, les gros ballons d'eau chaude, pour lesquels un usage sera justifié, seront remplacés par des plus petits gabarits en fonction des besoins.** » 50 000 € d'économies prévisionnelles fin 2023.

La coupure des fontaines publiques

Sauf en période de forte chaleur. 56 000 € d'économies fin 2023.

Un plan de comptage des énergies au pôle du Moustoir

Le pôle du Moustoir (hôtel de ville, centre aquatique, Grand Théâtre, stade) est un gros consommateur d'énergie. Afin de « **traquer les consommations superflues** », un plan de comptage des énergies va être mis en place.

Une sensibilisation des agents municipaux

L'Agence locale de l'énergie et du climat de Bretagne Sud (Aloen) poursuivra un travail de sensibilisation des agents municipaux et du grand public sur les enjeux du changement climatique.

Des investissements pour réduire la quantité d'énergie

À partir de 2023, la Ville veut investir pour « **privilégier des technologies plus efficaces** ».

Remplacement des lampes

Aujourd'hui, un tiers de l'éclairage public est passé en Led, soit 2 600 sur 9 600 lampadaires. Le rythme sera doublé pour passer au 100 % Led à l'horizon 2026, au rythme de 200 000 € d'investissement par an. Ces diodes électroluminescentes consomment 2 à 2,5 fois moins et durent cinq fois plus longtemps qu'une lampe au sodium.

Télégestion de l'éclairage public

Actuellement, pour couper ou remettre l'éclairage dans la ville, il faut intervenir sur 100 tableaux. D'ici 2026, grâce à la télégestion, les agents pourront piloter à distance les horaires d'extinction et intervenir de façon plus ciblée, par quartier. Coût : 250 000 €.

Plus de voitures et vélos électriques

La Ville va acquérir 22 nouveaux véhicules électriques pour ses services. Elle vise « **100 % de véhicules légers à carburant propre** » d'ici à 2025.

Un développement de la production locale des énergies renouvelables

Depuis des années, la Ville de Lorient mise sur l'électricité verte, multipliant notamment les installations de panneaux solaires sur ses équipements (stade du Moustoir, écoles, cuisine centrale de Kerléto...).

D'ici à 2026, la municipalité veut investir 1,5 million d'euros pour développer le photovoltaïque et « l'autoconsommation collective » (la répartition de la production entre un ou plusieurs consommateurs proches physiquement). Elle cite l'exemple de la centrale solaire du gymnase de Kersabiec, de 850 m², qui alimente vingt bâtiments municipaux dans un périmètre de 2 km. « **Elle permettra la réalisation d'une économie de 42 000 € dès 2023.** »

Lorient est aussi pionnière en matière de chauffage au bois. « **La Société publique locale (SPL) Bois énergie renouvelable, dont Lorient est l'actionnaire majoritaire à 50 %, va porter 20 millions d'investissement sur 4 ans pour développer la chaleur renouvelable (bois, solaire thermique, pompe à chaleur)** », indique Bruno Paris.

La municipalité s'est par ailleurs fixée comme objectif d'alimenter 100 % des écoles en énergies renouvelables d'ici à 2026. Les écoles de Kerentrech, Kerfichant, Bois-du-Château, Le Manio et Merville seront rénovées d'ici la fin du mandat.

Pas de fermeture de la piscine tournesol

L'opposition proposait de fermer la piscine de Bois-du-Château pendant l'hiver et de diriger les clubs et écoles vers le centre aquatique du Moustoir. La Ville a décidé de ne pas la fermer. « **On aurait pu réaliser une économie de 260 000 € par an**, chiffre Bruno Paris. **Mais nous faisons, pour l'heure, le choix de la conserver car l'apprentissage de la nage à de nombreux élèves reste un enjeu de sécurité et de santé publique pour la municipalité. Cette décision pourra être rediscutée au regard de l'évolution de la situation énergétique.** »

D'autres plans de résilience

Lorient Agglomération présentera son plan de résilience le 18 octobre. « **J'ai aussi demandé aux organismes satellites (Sellor, Lorient Habitat...) de mener ce travail pour enclencher une dynamique** », annonce Fabrice Loher.

Retrouvez d'autres actus sur la commune de :

Lorient

Donnez votre avis



Abonnez-vous 1^{er} mois offert

Acheter le journal du jour



Merci !

Votre avis sera en ligne dès sa validation par notre équipe de modération.

Vous recevrez un mail pour vous prévenir de sa mise en ligne.

Merci de votre confiance.

En cochant cette case, j'accepte et je reconnais avoir pris connaissance des **conditions générales d'utilisation** et de **la politique de données personnelles**.

RUBRIQUES SITE MAVILLE

Accueil
Info
Sport
Restaurants
Cinéma
Sorties

Jeux
Shopping
Météo
Pratique
Bons plans du jour

Devenez annonceur
Cookies
Données personnelles
Mentions légales
Plan du site
Contact
Modifier le consentement

SITES OUEST-FRANCE

Ouest-France
Ouest-France Auto
Ouest-France Immo
Ouest-France Emploi
Ouest-France Solidarité

Incubateur OFF7
Comparateur Assurances
Infocale
Bons plans Ouest-France
Commerces Ouest-France
Comparateur de produits
Codes promo

Angers Brest Caen Clermont-Ferrand Le Mans Lille Marseille Montpellier Nantes Nice Nîmes Quimper Rennes Toulon Tours Vannes
Dinan Fougères Guingamp Lannion-Perros Ploermel Pontivy Redon Saint-Brieuc Saint-Malo Vitré



Les applications mobiles **Ouest-France** disponibles en téléchargement

maville

par

**ouest
france**

© Copyright maville.com | WEB66

